

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 58 (1970)
Heft: 7-8

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus de 100 000 enfants menacés

ENFANCE MALHEUREUSE

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, en 1959, une déclaration des droits de l'enfant afin qu'il y ait une enfance heureuse. Qu'en est-il de ce droit dans les pays de l'Europe moyenne, si privilégiés sous bien des rapports ?

UN CONGRÈS A VERSAILLES

En octobre 1969 a eu lieu à Versailles un congrès ouvert par le ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale de France, Robert Boulin. Deux médecins, le professeur Dr R. Mahard et le Dr P. Berranger, y exposèrent une cause importante de misère des enfants, en constatant :

« Les cas d'enfants victimes de sévices sont encore très nombreux... L'enfant en bas âge est le plus en danger... Lorsque nous avons commencé notre étude, il nous est apparu très vite qu'un facteur essentiel devait être dégagé en lui-même : l'alcoolisme. Dans les dossiers hospitaliers, l'alcoolisme parental est retrouvé dans 65 % des cas. Ce chiffre est certainement inférieur à la réalité car l'alcoolisme n'est signalé dans nos observations que s'il est évident. De fait, dans la statistique sur la totalité des dossiers recueillis, l'alcoolisme parental dépasse 80 % des cas et même jusqu'à 90 % dans les dossiers du Juge des Enfants. »

AU CONSEIL D'EUROPE

Là encore, le problème des sévices dont sont victimes des enfants a été à l'ordre du jour, d'après un rapport paru dans « Medical Tribune ». A la commission consultative du Conseil

d'Europe, la parlementaire britannique Joan Vickers a exigé qu'une législation unifiée et claire soit mise sur pied en ce qui concerne le mauvais traitement des enfants. Résumant une enquête effectuée par elle, Joan Vickers a déclaré : deux tiers des enfants victimes de mauvais traitements se recrutent parmi les enfants de moins de trois ans. Parmi les parents coupables se trouvent 60 % d'alcooliques, 25 % de débilés mentaux.

Le droit à une enfance heureuse d'enfants dont soit le père, soit la mère, si ce ne sont pas les deux, s'adonne à l'alcool, pâtit non seulement du fait de mauvais traitements ; au congrès de Versailles déjà mentionné, avait pour thème « Alcoolisme, maladie sociale », un autre facteur encore a été mis en évidence : les effets désastreux qu'exerce l'alcoolisme parental sur

LE PSYCHISME DES ENFANTS.

Se basant sur une vaste enquête, Mènie Grégoire a déclaré, entre autres : « Les enfants réagissent différemment à l'alcoolisme des parents selon le sexe de ce parent : 1. Quand c'est la mère qui boit, filles ou garçons témoignent de la même frustration affective, c'est-à-dire d'un besoin forcené de tendresse qui ne sera jamais comblé et sera quêté toute la vie à fausse adresse... 2. Quand c'est le père qui boit, la réaction est différente selon la fille ou le garçon. Les filles d'alcooliques traînent toute leur vie une image virile abîmée. C'est leur personnalité de femme devant l'homme qui sera atteinte. Si l'attachement au père a été totalement refusé, cela donne un homosexualité patente ou secrète et la haine des hommes. Si l'attachement a été accepté, il a été trop conflictuel et donne des frigidités, un choix vivifié du conjoint... Les fils d'alcooliques, eux, témoignent sans exception de l'impossibilité absolue de se construire un monde viril. Ils ne le disent pas, mais il se plaignent de timidité, de peur des autres, de non-intégration au milieu. »

ET CHEZ NOUS ?

Dans notre pays aussi l'alcoolisme — très répandu en Suisse — est cause de la misère d'innombrables enfants. Il y a dans notre pays environ 100 000 alcooliques, soit environ

200 000, VOIRE 300 000 ENFANTS

qui grandissent, à cause de l'alcoolisme de leur père ou de leur mère, dans un milieu défavorable. F. Lauterburg, alors directeur du dispensaire pour le traitement des alcooliques de la ville de Zurich, a résumé ses observations sur la misère des enfants de buveurs dans le titre d'une brochure « La crainte a été notre lot journalier ».

UN APPEL

Tous ceux qui ont à cœur le droit de l'enfant à une enfance heureuse peuvent aider à améliorer le sort de beaucoup d'enfants en encourageant la lutte contre l'alcoolisme. Ne serait-ce pas là une belle tâche pour les femmes surtout ? Elle vaudrait la peine si la vie de quelques enfants seulement pouvait être rendue plus lumineuse... Mais il y va du sort de centaines de milliers d'enfants !

Ida Odermatt-Sury.

LE COURRIER de nos lectrices

Madame,
J'ai trouvé ce matin dans ma boîte aux lettres une carte de commande commerciale, représentant au recto la couverture de six exemplaires du magazine « Sexualité », édité dans un pays nordique, je crois, et montrant des images pornographiques. Dans un premier mouvement de dégoût, j'ai malheureusement déchiré immédiatement cette carte et j'en ai jeté les morceaux dans la cuvette des WC. En sorte qu'il ne m'est malheureusement pas possible de joindre le justificatif.

Cela m'indigne qu'on vienne mettre dans les boîtes aux lettres familiales, où des adolescents pourraient les trouver, des cartes de ce genre.

« Femmes Suisses », c'est-à-dire nous les femmes suisses pouvons-nous nous opposer à ce genre de publicité et par quels moyens ?

Agréez, Madame...

B. Medici.

Réd. — Il est certain que les femmes peuvent réagir. Le feront-elles un jour en Suisse en se constituant en associations, comme en Amérique ? Assistons-nous à des faits pareils à celui enregistré à San Francisco, en automne 1969 ? Le voici :

Un jeune publiciste avait décidé pour recueillir des fonds de lancer sous le manteau un journal « hautement pornographique ». La veille du jour où il devait l'imprimer, un groupe de jeunes femmes parvinrent à l'emmener dans une auto et à le conduire au domicile de l'une d'entre elles. Là, après douze heures d'endocritement intensif, elles le persuadèrent d'abandonner ses projets, prenant comme argument que la pornographie dégradait les femmes. Textes, maquette, photos, tout fut brûlé séance tenante.

C'est ce qu'on appelle désormais l'affaire de Dock of the Bay. Celle qui a monté l'affaire est considérée comme une héroïne.

La revue « Missi », du mois de mars, fait le point :

Madame,

Je lisais récemment dans un journal français qu'il faudrait suggérer le boycott de ceux qui favorisent la pornographie ou l'immoralité. Je n'ai malheureusement plus le texte sous les yeux, mais je me demande s'il ne serait pas possible à votre journal de proposer aux femmes suisses de renoncer — par exemple — à favoriser de leurs achats les journaux et les commerçants qui se moquent de la moralité publique. Si les ventes ne baissaient que de 10 % ce serait déjà quelque chose et cela ferait peut-être réfléchir les inconscients qui veulent vendre « à tout prix ».

En vous remerciant...

Une de vos abonnées : D. Besson.

« Si nous en jugeons par le passé, aucune révolution n'a pu « assainir les mœurs ». Une réflexion attentive sur les périodes de mutation montre que la relève dépend beaucoup de l'action des femmes. Leur responsabilité actuelle est grande. Elles ont une part énorme dans la société permissive. Elles doivent jouer un rôle énorme pour en sortir. C'est sur elles premièrement que la société, quelle qu'elle soit demain, doit pouvoir compter dès aujourd'hui. Ce sont elles qui civilisent l'homme et dans la société permissive où pornographie et violence s'engendrent mutuellement, seule l'action éducative et civilisatrice des femmes peut indiquer les voies nouvelles. »

bibliographie

Prix de la Fondation Schiller suisse 1969 : Alice Rivaz : *L'alphabet du matin*.

Fillette, intelligente et sensible, Anne a vécu sa petite enfance à Claren, « ... à une époque où le socialisme était l'épouvantail des honnêtes gens, dans un pays où régnait le plus plat des conformismes bourgeois et religieux... » Enfant unique, choyée par une mère à l'image de cette société, mais trop souvent oubliée par un père sans cesse plongé dans Ses idées. Alice Rivaz revit ces brèves années avec le cœur et les yeux de l'enfant qu'elle fut, tout en prenant parfois ses distances d'adulte à leur égard. Un très beau récit tout de délicatesse et de sensibilité.

Editions Rencontre, Lausanne. Vient de paraître : Simone Rapin : *Méditations orientales en Occident*.

Une série de 30 quatrains, chacun inspiré par une image de l'art chinois : sculptures, terres cuites, peintures,

lavis, jades, bronzes, etc., dont certains datent de plus de deux mille ans. Cette œuvre remarquable invite le lecteur au silence et à la contemplation.

72 pages, 30 illustrations. Editions Poésie vivante, Genève.

RYTHMIQUE EDUCATIVE POUR ENFANTS MENTALEMENT ET PHYSIQUEMENT HANDICAPES par Ferris et Jannet Robins, (éd. Delachaux et Niestlé)

Illustré de 171 photographies et 632 croquis, cet ouvrage s'adresse à ceux qui ont à s'occuper d'enfants déficients : parents, éducateurs, personnel d'hôpitaux, etc.

La méthode proposée est extrêmement simple et elle permet de faire réaliser des progrès étonnants aux enfants handicapés. Elle a soulevé, aux Etats-Unis où elle a d'abord été appliquée, un intérêt et un enthousiasme considérables.

Pour vos tricotés, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 3



Institut de Beauté

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidexco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

HAUTE-COUTURE
PRÊT A PORTER

MESURE

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Colège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20
Rue Micheli-du-Crest 2
Boulevard Helvétique 21

Tél. 32 47 35
Tél. 24 17 39
Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53

Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE



Ecole pédagogique privée

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

FORMATION

de gouvernantes d'enfants
de jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

FLORIANA

Direction : E. PIOTET

PRÉPARATION

au diplôme intercantonal
de français

**TRAVAIL IMMÉDIAT
SALAIRE IMMÉDIAT**

pour
Dactylos
Sténodactylos
Secrétaires
Dactylos-facturières

Aides-comptables
Comptables
Mécanographes
Perfos
Opérateurs



Manpower vous propose une activité pour une durée limitée. Choisissez vous-mêmes un travail proche de votre domicile (remplacements de 15 jours à 3 mois ou demi-journées).

Genève, 5-6, rue Winkelried
Tél. 31 68 00
Lausanne, 7, rue St-Martin
Tél. 22 84 44
Blonne, 8, rue du Collège
Tél. 3 24 24
Slon, 9, rue de la Dent-Blanche
Tél. 2 05 95